



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 32904

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la faiblesse du taux d'accès aux lycées d'enseignement général et technologique des élèves de troisième dans le département de la Réunion. En effet, moins d'un élève de troisième sur deux accède au lycée. Cette inclination connaît une détérioration constante comme le prouve un taux de passage de la 3e à la seconde qui a baissé de 5 points entre 1994 et 1997. Dès lors, il le remercie de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il envisage de prendre afin d'inverser cette tendance gravement préjudiciable à la réussite scolaire des jeunes Réunionnaises et Réunionnais.

Texte de la réponse

Le taux d'orientation des élèves de troisième en classe de seconde de détermination des lycées a connu une baisse de trois points entre 1994 (48,3 %) et 1999 (45,4 %). Le projet académique se fixe pour objectif d'atteindre en 2006 un équilibre des flux entre la voie professionnelle, d'une part, (50 %) et les voies générale et technologique (50 %), d'autre part. Cette mesure permettra de répondre aux besoins d'une économie locale dont la population active est encore massivement sous-qualifiée par une répartition optimale des élèves entre les différentes voies de formation. Cela nécessite cependant une amélioration des performances des collèges qui sera obtenue par une application méthodique des mesures du collège des années 2000. Chaque équipe de collèges fera ainsi l'objet d'un audit sur l'utilisation des moyens de sa dotation qui aura lieu entre avril et décembre 2000.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32904

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 1999, page 4367

Réponse publiée le : 10 juillet 2000, page 4151